

Monsieur Jean Castex
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Paris, le 18 juin 2021

Monsieur le Premier Ministre,

La quasi-totalité des activités des Français est aujourd'hui rendue possible par vos différents décrets organisant les étapes du déconfinement, sous condition d'application de protocoles stricts et encadrés. À cette approche rationnelle et responsabilisante, votre décret du 7 juin dernier fait **une exception majeure : le chant choral**.

Pourtant plus de trois millions et demi de Français, 5% de la population, pratiquent le chant choral. Dans nos villes, dans nos campagnes, c'est une activité collective, populaire et exigeante qui mobilise des énergies bénévoles et irrigue toute une économie professionnelle (chefs de chœurs, instrumentistes, pédagogues, compositeurs, éditeurs, organisateurs d'événements, organisations chorales, et autres secteurs connexes). Ces 5% de Français n'ont pu pratiquer depuis maintenant 15 mois.

Or, dès le printemps 2020, le secteur choral a proposé des protocoles stricts qui prenaient en compte le risque de transmission aérienne, bien avant que, d'ailleurs, la question ne devienne un enjeu public. Depuis, hors périodes de confinement, les chœurs qui ont pu reprendre s'astreignent à chanter avec masques, en respectant des distances élargies à 2 mètres et avec des consignes de renouvellement d'air diffusées par nos organisations. C'est ainsi un secteur particulièrement responsabilisé qui est aujourd'hui visé par cette interdiction soudaine au moment même où la quasi-totalité des activités culturelles et sportives peuvent reprendre. Cet empêchement d'exercer leurs droits culturels génère **un fort sentiment d'injustice chez les choristes**, et une grande colère dans un milieu habituellement peu vindicatif.

Faute de consultation, les instances scientifiques qui guident votre réflexion ne semblent pas prendre en compte l'évolution des pratiques chorales et des protocoles appropriés que nous avons su mettre en œuvre. Le contexte de la pratique chorale en ce début d'été 2021 ne ressemble pas à celui de février 2020. Les chœurs, amateurs comme professionnels, confortés par des études et travaux de recherche, ont fait la démonstration de leur capacité à appliquer des protocoles permettant de garantir la sécurité sanitaire des chanteurs, sans clusters majeurs. À l'instar de la réouverture des restaurants et de la reprise d'autres pratiques artistiques et culturelles, nous demandons une reprise conditionnée plutôt qu'une interdiction généralisée.

Après plus d'un an d'arrêt forcé, notre secteur demande à être enfin consulté et pris en compte au niveau d'arbitrages sanitaires qui se font, *in fine*, à votre niveau. Malgré le soutien

du ministère de la Culture et de sa nouvelle délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, ces arbitrages ont été constamment défavorables à la pratique chorale des Français.

Cette fin de printemps était une occasion importante de relancer la dynamique des chœurs avant la pause estivale, et d'assurer les meilleures conditions de rentrée. Contre toute attente et d'un trait de plume, le décret du 7 juin a empêché toute activité chorale d'ici l'été et met, de fait, cette rentrée en danger.

Il y a urgence : aujourd'hui, nous vous invitons à une consultation diligente des organisations représentatives du secteur choral, pour permettre au plus vite une reprise lisible, claire et ordonnée de l'activité chorale en France.

Il y a urgence : pour que, demain, cette prise en compte de notre secteur, de sa maturité, de son sens de la responsabilité, de sa capacité à contribuer à l'élaboration des textes réglementaires devienne une évidence pour l'État et ses instances dans les territoires.

Il y a urgence : un message clair doit être adressé aux collectivités pour qu'elles facilitent et soutiennent l'accès à des salles permettant le respect des distanciations et des normes de ventilation pour les pratiques en amateur. Il en va de la rentrée chorale, il en va du risque d'une nouvelle année de silence, inédite dans le pays qui a vu naître le chant choral.

Il y a urgence : de nombreuses questions au gouvernement sur le sujet, portées par nos députés et sénateurs, sont restées sans réponse. Nos organisations ont donc décidé de vous interpellier directement pour briser ce mur du silence qui affecte au moins 5% de vos administrés.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Premier Ministre, nos respectueuses salutations.

A Cœur Joie

Alain Louisot, Président

www.choralies.org
secreariat@choralies.org

Confédération Musicale de France

Christophe Morizot, Président

<https://www.cmf-musique.org>

Institut français d'Art choral

Jean-Christophe Michel, Président

<https://artchoral.org>
contact.ifac@artchoral.org

Plate-forme Interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel

Anne-Marie Jean, Présidente

<https://www.pfi-culture.org>
contact@pfi-culture.org

Les premières organisations et institutions qui soutiennent notre démarche :

ANCOLI | Julien Courtois, Président | <https://www.ancoli.com>

ARPA Occitanie | Jean-Louis Comoretto, Directeur | <https://arpamip.org>

Association Vall'Art | Catherine Millot, Cheffe de chœur, Conseillère artistique | <http://www.vallart.fr>

Association des Chœurs du Languedoc | Pierre Quénard, Président | <https://choeurs-languedoc.fr>

Centre de musique baroque de Versailles - CMBV | Nicolas Bucher, Directeur général | <https://cmbv.fr>

Cepravoï région Centre Val de Loire | Jean-Marie Pacquetteau, Président | www.cepravoï.fr

Chanson Contemporaine | Pierre-Marie Bocard, Président | www.chanson-contemporaine.com

Chante et Danse la Champagne | Jean Aimé Beury, Président | www.chanteetdanselachampagne.fr

Cité de la Voix Vézelay Bourgogne Franche-Comté | François Delagoutte, Directeur | www.lacitedelavoix.net

Collectif Chant Choral en Bretagne - CCCB | Laurent Duperrin, Président | www.cccb.fr

Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication - COFAC | Marie-Claire Martel, Présidente | <https://cofac.asso.fr>

Fédération des Chorales de Franche-Comté | Suzy Antoine, Présidente | www.chorales-franchemonte.fr

Fédération Française des Petits Chanteurs | Jean-Michel SCHMITT, Président | www.petits-chanteurs.com

Fédération Sportive et Culturelle de France - FSCF | Pascal Fonteneau, Vice-Président en charge des activités artistiques et culturelles | www.fscf.asso.fr

Festival International de Chant Choral NANCY voix du monde | Pascal LEPAGE, Vice-Président | www.chantchoral.org

Foliephonies | Michel Lebugle, Président | www.foliephonies.org

INECC mission voix Lorraine | Serge Pierson, Président et Tristan Krenc, Directeur | www.inecc-lorraine.com

Les Concerts de Poche | Gisèle Magnan, directrice artistique et générale et Nathalie Roudaut, directrice générale adjointe | <https://www.concertsdepoche.com>

Multiphonie, union de chorales du Pas de Calais | Carole Wisniewski, Présidente | <http://multiphonie.com>

Musica International | Dominique Lecheval, Président | www.musicanet.org

Musique et Santé | Philippe Bouteloup, Directeur | www.musique-sante.org

Orchestre à l'école | Marianne Blayau, Déléguée générale | <http://www.orchestre-ecole.com>

Vocal Academy | Fanja Rahajason, Présidente | <https://jazzchoralacademy.wixsite.com/jazzchoralacademy>